

P D G

PLAN DE DÉVELOPPEMENT GLOBAL



2004 - 2009

de la communauté francophone en Colombie-Britannique

Développement et analyse :

Serge Corbeil
Nicole Legault
Yves Trudel
Yseult Friolet

Rédaction :

Serge Corbeil

Coordination de la publication :

Mylène Letellier

Révision des textes :

FFCB

Graphisme et mise en page :

Pascal Bouchard - Graphic Design



Ce document a été produit grâce
à l'appui financier de l'Entente
Canada-communauté de Patrimoine Canadien



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

et



BRITISH
COLUMBIA

Secrétariat aux affaires intergouvernementales

Affaires Francophones

Table des matières

• Introduction.....	2
• Mise en contexte.....	3
• Méthodologie.....	4
• Portrait de la communauté, hier et aujourd’hui.....	6
• Profil socio-démographique de la communauté.....	8
Une communauté en croissance.....	8
La connaissance des langues officielles.....	9
Les groupes d’âge.....	9
Nés au canada.....	10
Le français à la maison.....	10
Le niveau d’éducation.....	11
Les domaines de travail et la langue de travail.....	12
• Portrait des régions.....	13-16
• Quelques grands défis de la communauté.....	17
• Acquis de la communauté.....	18
• Organisation communautaire.....	19-23
• Mécanismes de concertation.....	24
• LE PDG 2004-2009.....	25-35
Orientations principales.....	26
Secteur arts et culture.....	28
Secteur communications.....	29
Secteur développement communautaire.....	30
Secteur développement économique.....	31
Secteur développement politique, juridique et reconnaissance de la communauté.....	32
Secteur éducation et formation.....	33
Secteur services sociaux et Santé.....	34
Secteur Appui.....	35

Introduction



En tant que président de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, l'organisme porte-parole de la communauté francophone de notre province, il me fait plaisir de vous présenter le Plan de développement global 2004-2009.

Le PDG 2004-2009 fait une mise en contexte de la raison d'être de ce document pour ensuite faire un portrait de la communauté, soit son histoire et les données socio-démographiques les plus importantes. De plus, nous présentons les organismes francophones qui nous étaient connus en 2004 et qui oeuvrent au développement de la communauté. Quant à elle, la dernière partie présente les secteurs d'activités prioritaires, de même que les objectifs prioritaires et les résultats escomptés pour chaque secteur. Le PDG 2004-2009 a été développé sur la base du gabarit adopté par les membres de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada qui, à la demande du ministère du Patrimoine canadien, a convenu de travailler avec ses membres afin de développer un cadre pour les PDG qui sera sensiblement le même pour toutes les communautés francophones et acadiennes au Canada.

À la lecture de ce document, vous pourrez découvrir une communauté en plein essor, aux origines multiples et résolument déterminée à poursuivre son développement de façon coordonnée et cohérente. C'est pourquoi de nombreuses personnes ont pris part aux différents mécanismes qui ont été mis en place pour nous permettre de développer ce plan.

Ce genre d'exercice ne peut se faire sans l'apport de partenaires qui acceptent de faire route avec nous. Nous remercions vivement le ministère du Patrimoine canadien et les Affaires francophones du Secrétariat des relations intergouvernementales du gouvernement de la Colombie-Britannique qui ont participé financièrement aux consultations qui sont à la base de ce document.

De plus, quelques personnes ont joué un rôle de premier plan dans l'organisation des consultations, l'analyse des discussions et des différents questionnaires distribués et la rédaction du plan de développement global. L'apport de Serge Corbeil, Yseult Friolet, Nicole Legault et Yves Trudel a permis de développer ce troisième Plan de développement global.

En terminant, il nous faut remercier toutes les personnes qui ont pris la peine de se déplacer à une des rencontres de consultation et/ou qui ont rempli un des questionnaires distribués au cours de l'exercice de préparation du plan. Sans ces personnes, le Plan de développement global ne saurait être l'outil de développement stratégique qu'il se doit d'être.

A handwritten signature in black ink, reading 'Claude Provencher'. The signature is fluid and cursive.

Claude Provencher
Président de la Fédération des
francophones de la Colombie-Britannique

Mise en contexte

La communauté francophone de la Colombie-Britannique est fière de présenter son troisième Plan de développement global. C'est en effet en 1995 que les francophones de la province, sous le leadership de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, ont pris la décision d'inscrire leurs objectifs de développement à l'intérieur d'un cadre stratégique, en l'occurrence le Plan de développement global (PDG).

La décision de circonscrire l'action communautaire à partir d'un plan stratégique allait de soi pour assurer un développement qui puisse être harmonieux en ce sens qu'il tienne compte des actions des uns et des autres. C'est donc dire que par son Plan de développement global, la communauté francophone de la Colombie-Britannique est guidée par une vision commune de son développement au cours de la période visée. Conséquemment, on peut donc affirmer que le but ultime du Plan de développement global est le renforcement de la communauté, par la communauté.

Pour y arriver, la communauté francophone a donné le mandat à la FFCB de réaliser le PDG 2004-2009. Dans la foulée de son histoire récente, la communauté a donc une nouvelle fois indiqué sa volonté d'assumer sa prise en charge de manière structurée tout en s'assurant qu'elle puisse être à la base de sa prise en charge. De plus, la communauté a démontré rapidement le sérieux avec lequel elle considère son développement en adhérant au principe de la gestion axée sur les résultats. C'est ainsi que le PDG 2004-2009 vise deux buts particuliers : présenter les objectifs de développement de la communauté à l'intérieur de huit secteurs d'intervention clés, et faire connaître les résultats auxquels elle s'attend au cours des cinq prochaines années. Ainsi, l'ensemble des intervenants sociétaux (avec lesquels les organismes de la francophonie sont en contact) pourront identifier les raisons qui motivent les gestes que posent les organismes francophones. En bref, le PDG nous permet non seulement de faire valoir ce qui est souhaité par la communauté, mais ce qui aura changé grâce aux interventions faites dans le contexte de la mise en oeuvre de ce document de planification.

Avec cet outil en main, la communauté francophone invite les organismes qui agissent pour son développement, les agences, ministères et organismes gouvernementaux de tous les paliers, de même que toutes autres entités s'intéressant à l'avenir de la communauté francophone de la Colombie-Britannique à s'approprier le PDG. Ce document stratégique doit servir de guide pour bien cibler les actions qui seront posées au cours des cinq prochaines années au nom du développement de la communauté. C'est en fait une carte routière qui montre le chemin à partir d'où nous sommes et vers où nous voulons aller.

Méthodologie

Un tel exercice demande une planification soignée et l'engagement des divers partenaires impliqués dans le développement de la communauté francophone de la Colombie-Britannique.

Le processus menant au PDG 2004-2009 a été entrepris en novembre 2002 lors du Conseil des présidents et présidentes (maintenant connu sous le nom de Rendez-vous des Présidents et des Présidentes). C'est alors qu'a été présenté et accepté le cadre stratégique de la démarche proposée qui visait deux objectifs : le premier étant l'évaluation des retombées de l'Entente Canada-communauté 1999-2004 et du degré de réalisation du Plan de développement global de la même période, et le deuxième, l'adoption du PDG 2004-2009.

Le calendrier adopté fut le suivant :

Dates	Plan de développement global	Entente Canada-communauté
Juin 02	Présentation du cheminement critique pour l'évaluation du PDG et de l'ECC	
Septembre 02		Réunion du Comité de concertation provinciale (CCP) pour le développement du cadre de l'évaluation de l'ECC 99-04
Novembre 02	Présentation du cadre d'évaluation au Conseil des Présidents et Présidentes	
Janvier à mars 03	Consultation sur les retombées du PDG 99-04 et du nouveau plan auprès de la communauté et des membres	
Avril à mai 03		Forum de consultation pour l'examen des mécanismes de l'entente
Juin 03	Assemblée générale de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB)	
	Résultats des consultations du PDG. Ateliers.	Présentation des résultats du forum
Juin 03	Adoption du PDG 2004-2009	Entente sur les éléments de négociations

Afin d'assurer que le PDG 2004-2009 reflète le plus fidèlement possible les ambitions de la communauté francophone, plusieurs publics cibles ont été invités à faire part de leurs suggestions quant aux grands objectifs de développement devant faire l'objet d'actions prioritaires au cours des cinq années couvertes par le PDG. Pour ce faire, quatre principales activités ont été réalisées de mars à juin 2003.

I-Questionnaire aux organismes francophones

Un questionnaire a été distribué électroniquement aux organismes francophones faisant partie de la liste de la concertation provinciale afin que les dirigeants et dirigeantes de ces organismes puissent se prononcer, en consultation avec leurs membres, sur les objectifs stratégiques de la communauté. Vingt-sept organismes ont soumis un questionnaire complété.

II-Questionnaire à la population francophone

Un questionnaire a été distribué par la poste à des individus francophones dont le nom se trouve dans la base de données de la FFCB. Cent vingt-six personnes ont pris la peine de faire connaître leurs suggestions quant aux types d'actions et d'activités qu'elles désirent voir réalisées au sein de la communauté francophone au cours de la période visée par le PDG.

III-Rencontres communautaires et sectorielles

Une série de neuf rencontres ont eu lieu auxquelles ont été conviés les membres de la communauté habitant dans les régions visitées ou encore étant impliqués dans les secteurs d'activités visés par la concertation provinciale. Ces rencontres ont permis de rejoindre quelque 150 personnes. Les rencontres ont eu lieu selon le calendrier suivant :

- **samedi, 8 mars 2003** pour tous les organismes de la région Nord, au Cercle des canadiens-français de Prince George, de 10h à 14h
- **samedi, 22 mars 2003** pour tous les organismes du Nord de l'île de Vancouver et de Powell River au bureau de l'Association francophone de Nanaimo, 11h30 à 15h30.
- **mardi, 25 mars 2003** pour tous les organismes du Vancouver métropolitain à l'hôtel Hilton Vancouver Métrotown, à Burnaby de 18h à 22h.
- **mercredi, 26 mars 2003** pour le groupe des Femmes à l'hôtel Executive, à Vancouver de 17h à 20h.
- **jeudi, 27 mars, 2003** pour le secteur économie à l'hôtel Executive, à Vancouver de 18h à 22h.
- **samedi, 29 mars 2003** pour tous les organismes de la région Sud, au Centre culturel francophone de l'Okanagan, à Kelowna, de 14h à 18h.
- **mercredi, 2 avril 2003** pour le secteur éducation au Conseil scolaire francophone, à Richmond de 18h à 22h.
- **jeudi, 3 avril 2003** pour le secteur culture à l'hôtel Executive, à Vancouver de 18h à 22h.
- **samedi, 5 avril 2003** pour tous les organismes de Victoria (sud de l'île) à l'hôtel Holiday Inn, à Victoria de 13h à 17h.

IV-Session de travail sur le PDG

En juin 2003, les personnes représentant les organismes de la concertation provinciale ont été conviées à une rencontre de travail pour élaborer la version finale du PDG 2004-2009. Au préalable, une équipe de la FFCB a analysé l'ensemble des commentaires et suggestions reçus au cours des diverses consultations afin de préparer une ébauche du cadre opérationnel du PDG, c'est-à-dire sa partie qui traite des secteurs d'intervention prioritaires et de leurs objectifs respectifs. Ce document a été revu par les personnes participant à la rencontre de juin pour y apporter des précisions, des changements et pour, finalement, s'entendre sur une version finale.

Par la suite, devant l'avènement du principe de la gestion axée sur les résultats, des résultats à atteindre pour chaque objectif ont été développés et soumis à la considération de l'ensemble des organismes communautaires. C'est à la suite de la rétroaction des organismes qu'a été préparé le présent document.

C'est donc dire que le PDG 2004-2009 est le fruit d'une profonde concertation communautaire et d'une consultation à toutes les étapes du processus pour assurer que ce document stratégique reflète le plus fidèlement possible les grands objectifs de développement de la francophonie britanno-colombienne.

Portrait de la communauté, hier et aujourd'hui

Loin d'être un phénomène passager influencé par la situation économique favorable de la dernière décennie, la présence francophone en Colombie-Britannique prend sa source dans l'arrivée des premiers explorateurs.

Depuis l'expédition de Mackenzie en 1793, les francophones habitent la Colombie-Britannique. À partir de 1850, le français était parlé par 60% des habitants d'origine européenne. Au début du siècle, des francophones vinrent de partout s'établir dans cette province pour y travailler dans l'industrie forestière. Graduellement, ils fondèrent des paroisses, des écoles et des associations à travers la province.

En 1945, répondant à un besoin d'unité, les associations fondèrent un organisme provincial, la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique, qui devenait par la suite la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique. Aujourd'hui, la Fédération rassemble des francophones de toutes les nationalités dans près d'une quarantaine d'organismes travaillant au développement des services en français dans leur région.

Grâce à la collaboration entre la communauté francophone et les différents paliers de gouvernement, les francophones de la Colombie-Britannique ont accès à six centres communautaires : Prince George, Campbell River, Kamloops, Kelowna, Powell River, et Vancouver et ont accès à des locaux dans sept autres communautés : Victoria, Nanaimo, Comox, Maillardville, Nelson (Kootenay-Ouest), Kitimat (Nord-Ouest) et Surrey.

Les centres communautaires sont en quelque sorte l'aboutissement, ou la manifestation la plus visible, d'un processus qui s'est amorcé il y a soixante ans avec la fondation de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique. Déterminés à maintenir et à faire fleurir leur identité sur la côte du Pacifique, les francophones de cette province sentirent un

besoin urgent de se regrouper au sein d'organismes pour pallier le manque d'institutions francophones. Aujourd'hui, les points de ralliement sont nombreux. On trouve dans ces regroupements la possibilité d'échanger, de développer des projets et de faire grandir la communauté. Toutefois, ces points de rencontre n'atteignent pas l'ensemble de la communauté. On reconnaît qu'il faut aller plus loin que de se regrouper au sein d'organismes si on veut que les générations futures puissent, elles aussi, vivre en français. Il faut mettre sur pied des institutions stables, moins mouvantes, et ainsi donner à la communauté un sens de durée et de permanence.

Pour sa part, l'école apparaît depuis longtemps comme un des éléments centraux pour arriver à assurer la pérennité de la langue et de la culture françaises. Depuis l'adoption de la Charte des droits et libertés en 1982, la communauté francophone, avec en tête la Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique, a mené une lutte acharnée pour que le gouvernement de la Colombie-Britannique respecte l'article 23 de ladite Charte. Les années de persévérance ont porté fruit en 1997. C'est alors que la Cour suprême de la Colombie-Britannique ordonnait aux législateurs provinciaux d'amender la Loi scolaire pour y reconnaître les droits particuliers prévus à l'article 23. Ainsi, la Colombie-Britannique a maintenant un Conseil scolaire francophone qui a juridiction sur l'ensemble du territoire britanno-colombien. Preuve du bien-fondé de l'action de la communauté dans ce dossier, depuis la création du CSF, le nombre d'élèves inscrits dans les programmes francophones de la province ne cesse de croître pour aujourd'hui atteindre près de 3 300 personnes qui fréquentent une des 36 écoles francophones, dont douze étant des entités homogènes administrées par le CSF (chiffre de 2004).

Toutefois, l'école a des limites qui doivent être comblées par un réseau d'institutions culturelles, économiques, de santé et d'éducation supérieure.

L'école permet certes de vivre en français pendant les heures de classe, mais en dehors de celles-ci, nous devons être en mesure d'assurer un reflet à la langue et à la culture françaises. Bien que la communauté se soit dotée d'institutions au niveau de la culture, des loisirs, de l'éducation postsecondaire et des services sociaux et de santé, il n'en demeure pas moins que ce réseau demeure dans certains cas fragile et parfois incomplet.

Les francophones sont desservis par une institution financière bilingue du modèle de la caisse populaire (Village Credit Union à Maillardville), trois coopératives d'habitation (Vancouver(2) et Maillardville), des librairies francophones, de même que plusieurs annuaires dénombant des entreprises, associations et agences gouvernementales offrant des services en français. Quant aux médias, les personnes de langue française peuvent avoir accès à douze stations de télévision en français, dont la télévision de Radio Canada, la télévision internationale TV5 et le réseau TVA. De plus, il existe un journal hebdomadaire en langue française (L'Express du Pacifique) et un journal bi-mensuel bilingue (La Source).

Outre les services gouvernementaux fédéraux prévus par la Loi sur les langues officielles, les francophones peuvent obtenir des services en français au niveau de la Cour dans le cas de causes relevant du Code criminel. De plus, la francophonie de la Colombie-Britannique peut compter sur un service d'éducation et de formation des adultes.

Dans le domaine culturel, la francophonie de la Colombie-Britannique a su, au fil des ans, se doter d'organismes et de manifestations qui offrent un rayonnement de premier plan à la culture française. Ce secteur peut compter sur un organisme provincial qui est la voix des personnes et organismes qui œuvrent dans les domaines reliés aux arts et à la culture : le Conseil culturel et artistique francophone de la Colombie-Britannique. Aussi, on retrouve une compagnie professionnelle de théâtre, plusieurs festivals francophones majeurs (Festival du Bois de Maillardville, Festival d'été de Vancouver, le Festival francophone de Victoria, le Festival du cinéma québécois et francophone, le Festival du Sucre d'érable de Nanaimo), les Jeux francophones, ainsi

que de nombreuses activités socioculturelles dans les différentes régions. De plus, le Parlement jeunesse francophone de la Colombie-Britannique s'impose comme lieu de réflexion et de développement de la jeunesse francophone et francophile de notre province.

Dans le domaine économique, les francophones se sont dotés, en 1998, de la Société de développement économique (SDE), organisme provincial de représentation des intérêts du secteur économique et de services aux gens d'affaires francophones qui agit aussi à titre de Réseau de développement économique et de l'emploi (RDÉE). De plus, il existe une Chambre de commerce locale à Vancouver depuis de nombreuses années.

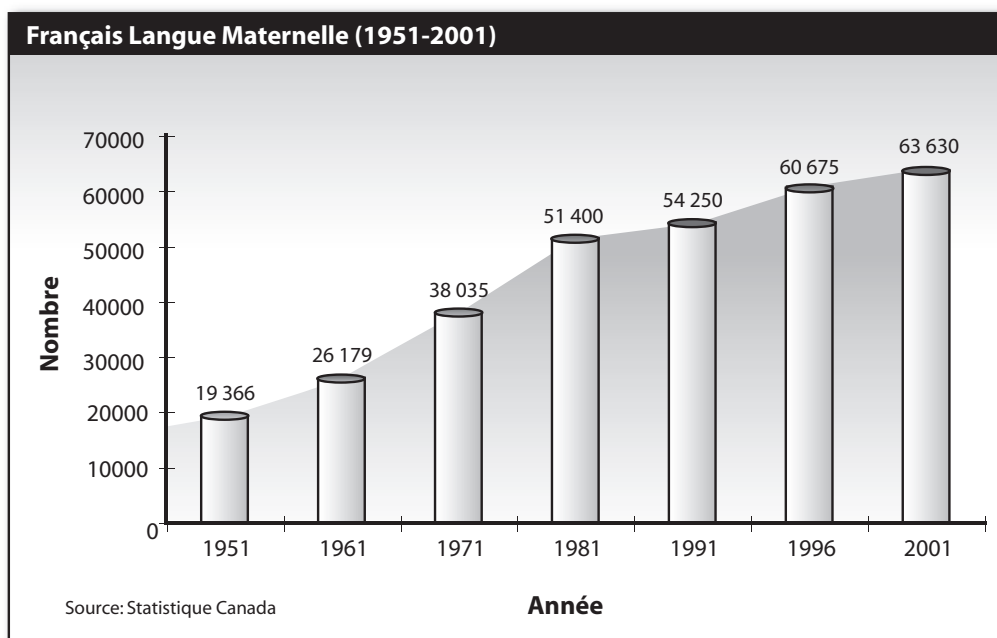
Depuis le développement du PDG 1999-2004, la communauté a su retrousser ses manches et agir fermement dans des secteurs qui, jusqu'à présent, lui étaient difficilement accessibles. Ainsi, elle a développé des liens plus étroits avec les autorités gouvernementales provinciales. L'expression la plus claire des résultats obtenus est la signature de la première entente fédérale-provinciale sur la promotion des langues officielles en 2001 et la nomination d'un député responsable des Affaires francophones. Dans le domaine de la santé, la création de Résosanté en 2003 a ouvert la voie à des changements qui auront un impact sur le développement de services en français dans ce secteur. Il en est de même au niveau de l'éducation postsecondaire alors que d'importants développements ont vu le jour : l'ouverture du Bureau des affaires francophones et francophiles à l'université Simon Fraser, le développement de nouveaux programmes universitaires en langue française, et l'offre de cours de niveau collégial par Educacentre.

Face à un passé façonné par des réussites obtenues grâce au travail acharné d'une communauté déterminée à s'assurer un avenir en français, les membres de la communauté francophone de la Colombie-Britannique regardent l'avenir et le chemin à parcourir avec sérénité. Le Plan de développement 2004-2009 trace ce chemin.

Profil socio-démographique

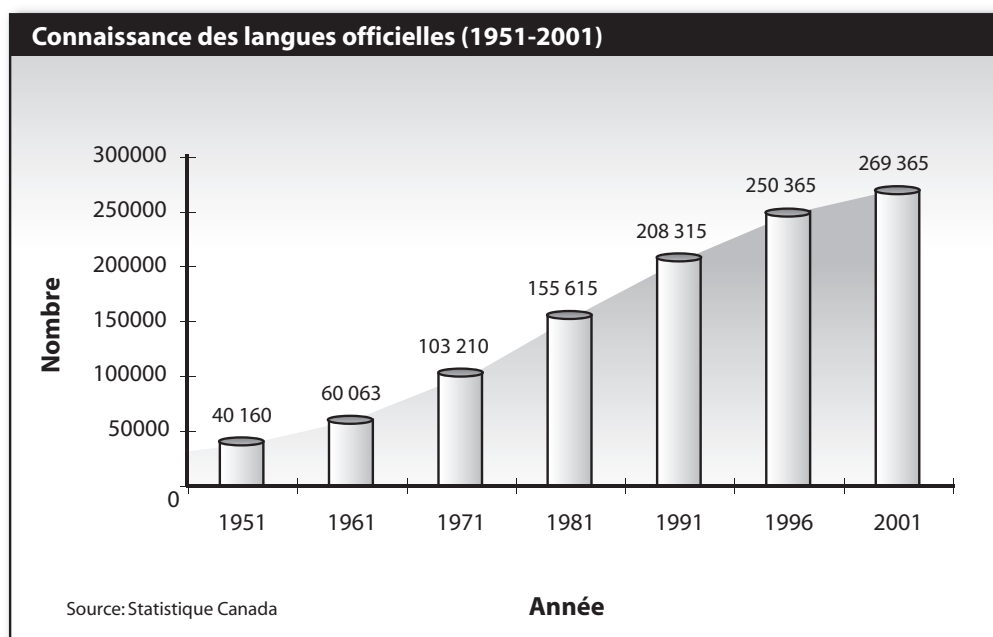
UNE COMMUNAUTÉ EN CROISSANCE

La communauté francophone de la Colombie-Britannique est en constante croissance. Les chiffres des recensements passés démontrent bien cette réalité. Si bien, que selon le recensement de 2001, 63 630 personnes de la Colombie-Britannique ont déclaré avoir le français comme langue maternelle. C'est une progression de près de 5% par rapport à 1996. Toutefois, en terme de poids démographique, la communauté francophone ne représente que 1,6% de la population totale de la province. Cet état de fait a certes un impact sur la possibilité pour la communauté de faire entendre sa voix au sein de la société britanno-colombienne qui est constituée de groupes minoritaires ayant un poids démographique beaucoup plus important.



LA CONNAISSANCE DES LANGUES OFFICIELLES

Il n'en demeure pas moins que le fait français occupe une place toujours plus importante en Colombie-Britannique comme en font foi les chiffres sur les personnes ayant une connaissance des deux langues officielles. En effet, 7% de la population de la province se dit bilingue (français-anglais). C'est une augmentation notable de 7,6% par rapport à 1996. Si l'on compare à 1971, moment où la Loi sur les langues officielles prenait son envol, c'est une augmentation remarquable de 161%.



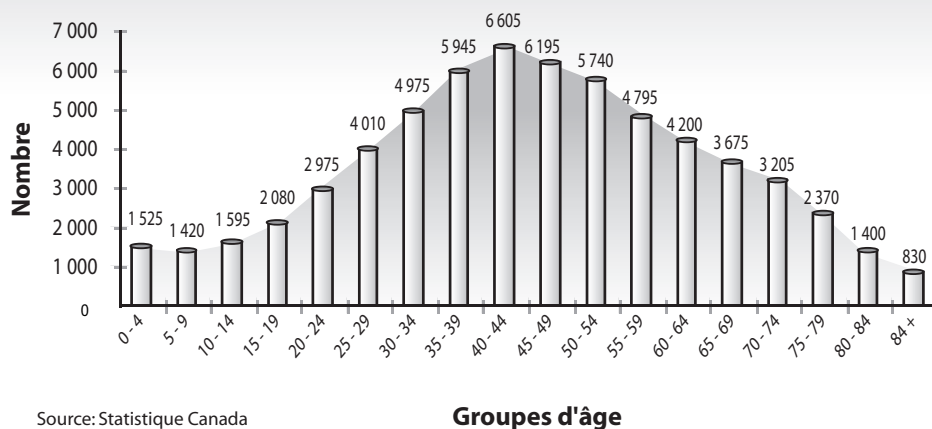
LES GROUPES D'ÂGE

Pour ce qui est de l'âge des francophones, 15% ont moins de 25 ans, 44% ont entre 25 et 50 ans, 23% ont entre 50 et 65 ans et 18% ont 65 ans et plus. L'âge médian de la population francophone est de 46 ans alors qu'il est de 38 ans pour l'ensemble de la population de la province.

En Colombie-Britannique, la majorité de la population francophone vit dans deux grandes régions : la région métropolitaine de Vancouver¹ et celle de Victoria. Elles représentent à elles seules 56% de la communauté francophone. La région métropolitaine de Vancouver est le lieu de résidence de près de 47% des francophones.

¹ La région métropolitaine de Vancouver comprend les villes suivantes: Burnaby, Coquitlam, Delta, Langley, New Westminster, North Vancouver, Port Coquitlam, Port Moody, Pitt Meadows, Maple Ridge, Richmond, Surrey, Vancouver et UEL, West Vancouver, White Rock.

Population Francophone par Groupes d'âge



NÉS AU CANADA

Les francophones de la Colombie-Britannique sont très majoritairement nés au Canada, soit 85%. Toutefois, il n'y a que 13.5% des francophones qui sont nés en Colombie-Britannique. C'est donc dire qu'il y a un peu plus de personnes nées à l'étranger qu'il y en a qui sont nées dans la province. La francophonie de notre province est donc le fruit de la migration interprovinciale et de l'immigration, ce qui peut avoir un impact sur le degré d'attachement aux institutions de la communauté. En effet, le fait qu'un grand nombre de personnes ne « grandissent » pas avec lesdites institutions fait en sorte que celles-ci sont souvent peu connues des personnes qui s'installent dans notre province à l'âge adulte.

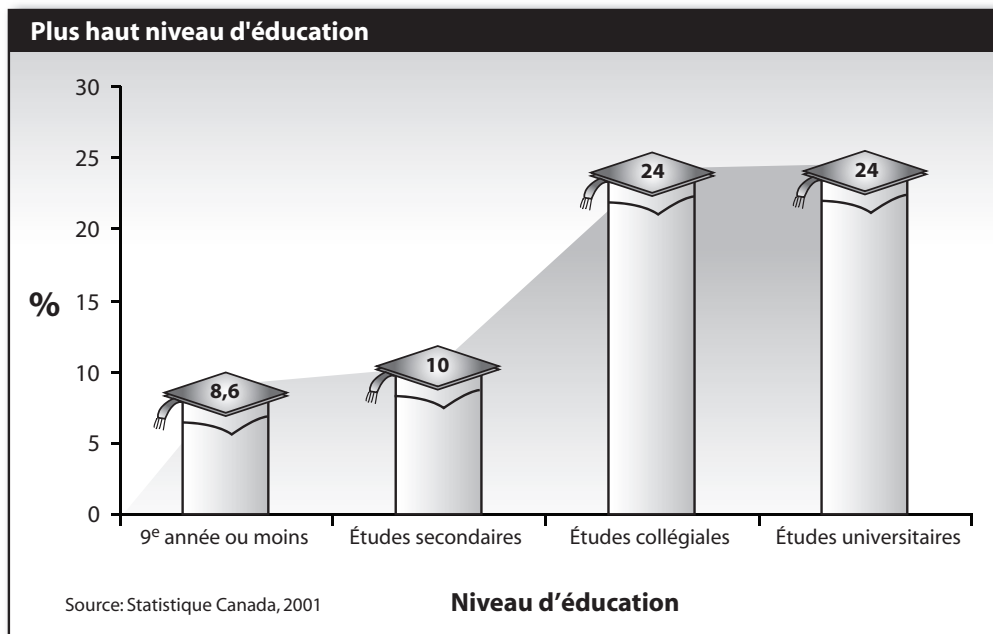
LE FRANÇAIS À LA MAISON

Pour ce qui est de la langue parlée à la maison, le recensement de 2001 a rendu possible l'analyse d'une donnée importante, c'est-à-dire la langue parlée régulièrement à la maison qui s'est ajoutée à celle traditionnellement fournie qui a trait à la langue parlée le plus souvent. Ainsi, en 2001, quelque 25% des francophones parlaient le français le plus souvent à la maison (comparativement à 24% en 1996) alors que 22% le parlaient régulièrement. **Donc, près de 47% des francophones parlent le français à la maison.**

Le faible taux de personnes parlant le français le plus souvent à la maison peut s'expliquer par le fait qu'un grand nombre de personnes vivent en situation de colocation en raison des coûts élevés du logement en Colombie-Britannique. Dans de nombreux cas, les colocataires sont de langue maternelle et d'usage autre que le français. De plus, selon le recensement de 2001, pour 63% des francophones vivant en couple, l'une des deux personnes est de langue maternelle anglaise. D'autre part, il y a 13% des francophones qui sont dans un couple constitué de deux personnes de langue maternelle française.

LE NIVEAU D'ÉDUCATION

En Colombie-Britannique, 24% des francophones de 15 ans et plus ont fait des études universitaires et 16% de ces personnes ont un baccalauréat ou un diplôme supérieur, soit la même proportion que pour l'ensemble de la population de la province. La même proportion de francophones de 15 ans et plus (24%) ont fait des études collégiales et 17% ont obtenu un certificat ou diplôme, ce qui est légèrement supérieur à la population en général pour laquelle 15% a obtenu un certificat ou diplôme. Il y a 8,6% des francophones qui ont un niveau inférieur à la 9^{ème} année et 10% qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaires.



LES DOMAINES DE TRAVAIL ET LA LANGUE DE TRAVAIL

Lors du recensement de 2001 de Statistique Canada, 64,4% des francophones de 15 ans et plus faisaient partie de la population active.

Parmi ces personnes, 30% utilisent le français au travail. De ce nombre, 9,7% l'utilisent le plus souvent et 20,3% régulièrement. Pour ce qui est de l'anglais, 97,9% des francophones l'utilisent au travail le plus souvent ou régulièrement.

C'est dans le secteur de l'enseignement et de l'administration publique où l'on retrouve la plus forte proportion de francophones qui utilisent la langue française (42,6%). C'est aussi dans ce secteur que les anglophones et allophones bilingues utilisent le plus le français².

Secteurs d'activités	Francophones travaillant dans le secteur	Nombre/proportion utilisant le français le + souvent	Nombre/proportion utilisant le français régulièrement	Personnes autres que francophones l.m. utilisant le français le + souvent	Personnes autres que francophones l.m. utilisant le français régulièrement
Gestion	3 910	240 (6,1%)	955 (24,4%)	195	1 665
Affaires, Finances et Administration	5 715	375 (6,6%)	1 280 (22,4%)	290	1 725
Santé	1 770	35 (1,8%)	305 (17,2%)	75	400
Sciences sociales, Enseignement, Administration publique et Religion	3 195	1 245 (39%)	435 (13,6%)	1 450	3 460
Arts, Culture, Sports et Loisirs	1 485	275 (18,5%)	315 (21,2%)	95	715
Ventes et Services	9 205	730 (8%)	2 280 (24,8%)	625	3 240
Sciences naturelles et appliquées, Professions apparentées	2 200	135 (6,1%)	455 (20,7%)	105	765
Métiers, transport et machinerie	5 450	205 (3,8%)	580 (10,6%)	170	435
Professions propres au secteur primaire	1 505	110 (7,3%)	290 (19,3%)	80	200
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	1 085	60 (5,5%)	115 (10,6%)	40	85

² Source, Statistique Canada, recensement 2001, Classification nationale des professions pour statistiques de 2001

Portrait des régions

(* Dans les tableaux qui suivent, FPM réfère au français parlé à la maison le plus souvent et régulièrement et FPT au français parlé au travail le plus souvent et régulièrement. Pour ce qui est des « Domaines de travail », il s'agit des trois domaines en importance dans lesquels travaillent les francophones de 15 ans et plus, selon le système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 1997, utilisé par Statistique Canada)

VANCOUVER MÉTROPOLITAIN

On retrouve dans cette région quatre organismes communautaires francophones qui ont un pied à terre: Le Centre culturel francophone de Vancouver, La Boussole (située dans le quartier du Centre-ville Est [Downtown Eastside]), l'Association francophone de Surrey et la Société Maillardville-Uni (située à Coquitlam).

Population francophone	% de la population	En C.-B. depuis moins de 5 ans	% nés en C.-B.	Population immigrante	Âge médian	FPM*	FPT*	Population active (15 ans et +)	Domaines de travail*
29 790	1,5 %	20%	15%	19,6%	43	53%	31%	69%	1. Enseignement 2. Transport et entreposage 3. Soins de santé et assistance sociale

RÉGION DE VICTORIA

Population francophone	% de la population	En C.-B. depuis moins de 5 ans	% nés en C.-B.	Population immigrante	Âge médian	FPM*	FPT*	Population active (15 ans et +)	Domaines de travail*
6 300	1,9%	22,5%	12%	13%	43	50%	36,5%	68%	1. Administration publique 2. Santé et assistance sociale 3. Enseignement

NANAIMO

Population francophone	% de la population	En C.-B. depuis moins de 5 ans	% nés en C.-B.	Population immigrante	Âge médian	FPM*	FPT*	Population active (15 ans et +)	Domaines de travail*
2 030	1,4%	14%	8,8%	13,5%	54	41,5%	25,5%	53%	1. Soins de santé et assistance sociale 2. Commerce de détail 3. Hébergement et services de restauration

COMOX/COURTENAY

Population francophone	% de la population	En C.-B. depuis moins de 5 ans	% nés en C.-B.	Population immigrante	Âge médian	FPM*	FPT*	Population active (15 ans et +)	Domaines de travail*
825	2,8%	23%	8,5%	6%	45	52%	51,5%	63%	1. Administration publique 2. Enseignement 3. Commerce de détail

CAMPBELL RIVER

Population francophone	% de la population	En C.-B. depuis moins de 5 ans	% nés en C.-B.	Population immigrante	Âge médian	FPM*	FPT*	Population active (15 ans et +)	Domaines de travail*
450	1,6%	9%	9%	2%	50	28%	15,5%	75%	1. Fabrication 2. Commerce de détail 3. Soins de santé et assistance sociale

KAMLOOPS

Population francophone	% de la population	En C.-B. depuis moins de 5 ans	% nés en C.-B.	Population immigrante	Âge médian	FPM*	FPT*	Population active (15 ans et +)	Domaines de travail*
1 925	1,6%	10%	11%	8%	54	37%	15,6%	57%	1. Soins de santé et assistance sociale 2. Transport et entreposage 3. Administration publique

KOOTENAY OUEST

Cette région comprend les divisions de recensement de Kootenay Boundary et de Central Kootenay. Les principales villes qu'on y retrouve sont Nelson, Castlegar, Trail et Rossland.

Population francophone	% de la population	En C.-B. depuis moins de 5 ans	% nés en C.-B.	Population immigrante	Âge médian	FPM*	FPT*	Population active (15 ans et +)	Domaines de travail*
1 285	1,5%	16%	14%	5%	49	41%	17,5%	61%	1. Soins de santé et assistance sociale 2. Fabrication 3. Construction

OKANAGAN

Cette région comprend les divisions de recensement de Central Okanagan, Okanagan-Similkameen et North Okanagan. Les principales villes de ces divisions de recensement sont : Kelowna, Penticton, Vernon et Summerland.

Population francophone	% de la population	En C.-B. depuis moins de 5 ans	% nés en C.-B.	Population immigrante	Âge médian	FPM*	FPT*	Population active (15 ans et +)	Domaines de travail*
6 000	2,4%	17%	9%	8,5%	54	39%	26%	53%	1. Soins de santé et assistance sociale 2. Commerce de détail 3. Construction

PRINCE GEORGE

Population francophone	% de la population	En C.-B. depuis moins de 5 ans	% nés en C.-B.	Population immigrante	Âge médian	FPM*	FPT*	Population active (15 ans et +)	Domaines de travail*
1 500	2,1%	5,3%	19%	6%	49	46%	21%	69%	1. Fabrication 2. Agriculture/Foresterie 3. Commerce de détail

NORD - OUEST

Cette région comprend les villes de Kitimat, Smithers, Prince Rupert et Terrace.

Population francophone	% de la population	En C.-B. depuis moins de 5 ans	% nés en C.-B.	Population immigrante	Âge médian	FPM*	FPT*	Population active (15 ans et +)	Domaines de travail*
1 235	2%	23,5%	13%	4%	47	61,5%	25,5%	74%	1. Fabrication 2. Construction 3. Agriculture/Foresterie

POWELL RIVER

Population francophone	% de la population	En C.-B. depuis moins de 5 ans	% nés en C.-B.	Population immigrante	Âge médian	FPM*	FPT*	Population active (15 ans et +)	Domaines de travail*
520	2,6%	7,7%	15%	8%	48	56%	24%	52%	1. Hébergement et restauration 2. Services administratifs 3. Fabrication

Quelques grands défis de la communauté

Lors des consultations provinciales, certains constats ont été faits à maintes reprises :

- Un des premiers défis qui apparaît lorsque l'on analyse le profil démographique de la communauté francophone est le faible pourcentage que représentent les francophones de la province. En effet, à 1,6 pour cent de la population, il devient difficile de se « démarquer » de l'ensemble de la société. De plus, le fait que la Colombie-Britannique est une terre d'accueil pour de nombreuses communautés culturelles qui représentent, pour certaines, une proportion beaucoup plus grande que celle de la francophonie ajoute à cette condition.
- Les francophones sont « dispersés » sur un grand territoire géographique qui rend difficile le développement d'un sentiment de cohésion communautaire fort. En effet, nous n'avons qu'à considérer le fait que la distance entre la région de Vancouver et l'association communautaire francophone la plus au Nord est de 1 500 kilomètres, alors que la distance avec le groupe communautaire le plus à l'Est est 650 kilomètres. Plusieurs associations francophones couvrent des territoires géographiques immenses. C'est le cas de l'Association des francophones et francophiles du Nord-Ouest. Dans cette région, la distance entre Prince Rupert et Smithers est de 350 kilomètres. Pour ce qui est des Kootenays Ouest, où le centre communautaire francophone se trouve à Nelson, l'association locale couvre un territoire de 320 kilomètres d'est en ouest (Creston à Grand Fork) et de 200 kilomètres du nord au sud (Revelstoke à Rossland).
- Ces distances limitent la participation des membres d'une localité aux activités d'une autre. De plus, l'envergure des activités s'en trouve aussi souvent limitée. Par exemple, il est difficile de rentabiliser la venue d'artistes de renom dans plusieurs régions. Cette dispersion rend aussi plus difficile la mise en place de partenariat et le partage des ressources.
- Dans plusieurs régions, les francophones sont souvent de passage ce qui rend plus difficile le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté. En fait, près d'un francophones sur cinq n'habitait pas la C.-B. cinq ans avant le recensement de 2001. De plus, seulement 13,5% des francophones sont nés en Colombie-Britannique. Il y a donc peu de ces personnes qui pour ainsi dire « grandissent » et ont un contact dès un jeune âge avec les institutions francophones. Il faut donc pouvoir intéresser les francophones lors de leur arrivée en Colombie-Britannique et pour ce faire trouver des moyens de les rejoindre. À des fins de comparaison avec les autres provinces de l'Ouest, le taux de francophones nés dans leur province de résidence est de 39% en Alberta, 77% en Saskatchewan et de 81% au Manitoba.
- Il y a un manque généralisé de services en français au niveau des gouvernements et dans certains secteurs clés tels la santé et la petite enfance.
- Il y a un manque de ressources humaines et financières. Plusieurs ont évoqué le fait qu'il y a un essoufflement au niveau du personnel des organismes communautaires. Ces personnes jouent plusieurs rôles au sein de leur organisme. Elles sont gestionnaires, organisatrices d'événements, animatrices culturelles et bien souvent concierges.

Acquis de la communauté

- La communauté francophone de la Colombie-Britannique est en croissance constante en terme de nombre de personnes qui constituent la communauté. De plus, le nombre de personnes de langue maternelle autre que française, mais capable de dialoguer en français, atteint maintenant près de 7% de la population de la province.
- De plus, l'attrait de la langue française se confirme par l'augmentation annuelle de jeunes inscrits dans les programmes d'immersion qui a atteint 33 500 en 2003-2004.
- La communauté peut aussi compter sur un réseau d'associations francophones et de centres communautaires francophones qui existent dans la plupart des grandes villes de la province.
- Plusieurs municipalités entretiennent maintenant des liens plus étroits avec les associations francophones et reconnaissent l'apport socio-culturel des organismes francophones dans leur ville respective.

La communauté francophone a toutefois fait des gains importants au cours des dernières années qu'il vaut la peine de souligner:

- Dans le domaine scolaire, quatre nouvelles écoles homogènes francophones ont été construites ou étaient en voie de construction au moment de publier le PDG.
- Le gouvernement fédéral a publié son Plan d'action pour les langues officielles en mars 2003.
- Il y a eu la signature de la première entente Canada-C.-B. sur la promotion des langues officielles. Cette entente a mené à la mise sur pied, par le gouvernement de la Colombie-Britannique, d'une section des affaires francophones au Secrétariat des Relations intergouvernementales et un député responsable des Affaires francophones a été nommé pour assurer une liaison avec la communauté.
- Huit nouvelles chaînes de télévision en langue française et une nouvelle station de radio (chaîne culturelle de la SRC) sont devenues disponibles en C.-B.
- Un journal francophone, L'Express du Pacifique, a été mis sur pied.
- L'ouverture d'un Bureau des affaires francophones et francophiles à l'Université Simon Fraser.
- Mise en place de RésoSanté C.-B. qui est chargé de développer et /ou de rendre accessibles des services en français dans le domaine de la santé.

Organisation communautaire

En Colombie-Britannique, plusieurs organismes francophones oeuvrent au développement et à l'épanouissement de la langue et de la culture françaises. La grande majorité d'entre eux (34) sont membres de la Fédération des francophones de la C.-B. qui est reconnue comme porte-parole de la communauté auprès des gouvernements et autres intervenants socio-économiques et communautaires de la province et du Canada.

De plus, dans le domaine de l'éducation, les francophones ont assuré la prise en charge de leur destin puisqu'ils gèrent leur système d'éducation depuis 1996 grâce à la création du Conseil scolaire francophone.

Les organismes de la francophonie de la C.-B. sont les suivants :

<p>Alliance culturelle internationale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisme qui organise des activités et festivals culturels.
<p>Assemblée francophone des retraités et aînés de la C.-B.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de représentation des intérêts des retraités et aînés francophones.
<p>Association des écrivains francophones de la C.-B.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mandat de faire découvrir les auteurs de notre région et de l'Ouest canadien et de favoriser le développement et la promotion de la littérature franco-colombienne.
<p>Association des francophones de Nanaimo</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'A.F.N. est un organisme communautaire qui a pour but de répondre aux besoins et aux attentes de la population francophone et francophile de la région. Sa mission est de regrouper et d'unir les francophones et francophiles de la région de Nanaimo.
<p>Association des francophones des Kootenays Ouest</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mission de l'Association est de promouvoir le fait français et le développement communautaire des francophones de la région des Kootenays. Elle regroupe et représente les francophones et les francophiles des Kootenays.
<p>Association des francophones et francophiles du Nord-Ouest</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'AFFNO vise à regrouper les francophones et francophiles du Nord-Ouest de la Colombie-Britannique, dans le but de promouvoir la langue et la culture françaises, de développer et d'offrir des services communautaires et éducatifs.
<p>Association des juristes d'expression française de la C.-B.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Association qui représente les juristes d'expression française, développe des outils leur permettant de pratiquer en français et se penche sur les questions juridiques ayant un impact sur les droits linguistiques.
<p>Association de parents du programme francophone de Prince George</p> <ul style="list-style-type: none"> • Association qui représente les parents de cette région. Similaire aux groupes anglophones « <i>Parents Advisory Council</i> ».
<p>Association des parents de l'école Anne Hébert</p> <ul style="list-style-type: none"> • Association qui représente les parents de cette école. Similaire aux groupes anglophones « <i>Parents Advisory Council</i> ».
<p>Association des parents de l'école des Deux-Rives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Association qui représente les parents de cette école de Mission. Similaire aux groupes anglophones « <i>Parents Advisory Council</i> ».

Association des parents de l'école francophone de Nanaimo

• Association qui représente les parents de cette région. Similaire aux groupes anglophones « *Parents Advisory Council* ».

Association des parents de l'école Gabrielle-Roy

• Association qui représente les parents de cette école de Surrey. Similaire aux groupes anglophones « *Parents Advisory Council* ».

Association des parents de l'école Kitsilano

• Association qui représente les parents de cette école de Vancouver. Similaire aux groupes anglophones « *Parents Advisory Council* ».

Association des parents de l'école Victor-Brodeur

• Association qui représente les parents de cette école de Victoria. Similaire aux groupes anglophones « *Parents Advisory Council* ».

Association des parents des écoles francophones de Campbell River

• Association qui représente les parents de cette région. Similaire aux groupes anglophones « *Parents Advisory Council* ».

Association francophone de Campbell River

• L'Association est un organisme dévoué au développement social, culturel, économique de la communauté francophone.

Association francophone de Kamloops

• Les buts et objectifs de l'Association sont de faire connaître la richesse de la langue et de la culture, et de promouvoir et sauvegarder les intérêts de la communauté.

Association francophone de la Vallée de Comox

• Le mandat de l'AFVC est de promouvoir la langue française et la culture francophone dans la vallée de Comox en répondant aux besoins de la population dans les domaines socio-culturels, éducatifs, économiques et communautaires.

Association francophone de Richmond

• Groupe local qui oeuvre au niveau de diverses activités sociales, communautaires et culturelles.

Association francophone de Surrey

• L'Association francophone de Surrey a pour mission de rassembler les francophones et francophiles de Surrey et les environs afin de nous rendre plus visibles et de nous donner un sentiment d'appartenance à la communauté. Elle oeuvre au niveau de diverses activités sociales, communautaires et culturelles.

Association historique francophone de Victoria

• L'Association a pour objectif d'étudier et diffuser les différents aspects des contributions des francophones à Victoria et aux environs.

Association service de garde et pré-maternelle V'La le Bon Vent

• Service de garde d'enfants.

Centre culturel français de l'Okanagan

• Groupe régional qui oeuvre au niveau de diverses activités sociales, communautaires et culturelles.

<p>Centre culturel francophone de Vancouver</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fondé en 1975, le Centre culturel francophone de Vancouver a comme mandat d'offrir des activités artistiques, communautaires et éducatives en langue française aux Vancouverois.
<p>Cercle des Canadiens-Français de Prince George</p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe local qui oeuvre au niveau de diverses activités sociales, communautaires et culturelles.
<p>Chambre de commerce franco-colombienne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisme réunissant les gens d'affaires de la région de Vancouver autour d'activités de réseautage.
<p>Club Bon Accueil de Powell River</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mission du Club est de promouvoir la langue et la culture françaises dans la région de Powell River en offrant des activités dans les domaines socio-culturels, éducatifs et communautaires.
<p>Comité de parents francophones de Summerland</p> <ul style="list-style-type: none"> • Association qui représente les parents de cette école. Similaire aux groupes anglophones « <i>Parents Advisory Council</i> ».
<p>Conseil culturel et artistique francophone C.-B.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Conseil culturel et artistique francophone de la Colombie-Britannique est le regroupement provincial des associations francophones ayant une programmation culturelle et artistique.
<p>Conseil Jeunesse francophone de la C.-B.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Leur mission est de promouvoir, développer et représenter les intérêts des jeunes francophones de la Colombie-Britannique par la promotion et le développement de la langue et de la culture francophones.
<p>Conseil scolaire francophone de la C.-B.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le CSF est l'entité mise en place par le gouvernement provincial et qui a la responsabilité de livrer l'éducation en langue française conformément à la Charte des droits et libertés et de la Loi scolaire de la C.-B.
<p>Dames auxiliaires du Foyer Maillard</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisme qui offre des activités pour les personnes résidant au foyer pour personnes âgées, Le Foyer Maillard.
<p>Danseurs du Pacifique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Troupe de danse offrant des spectacles et de la formation.
<p>Éducacentre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisme d'éducation aux adultes de la province et offrant un Club de recherche d'emploi.
<p>Express du Pacifique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Journal francophone de la C.-B.
<p>Fédération des francophones de la C.-B.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisme porte-parole des francophones de la C.-B. qui oeuvre dans les secteurs de la représentation auprès des gouvernements et du développement dans divers secteurs encore non-représentés, par exemple, la santé, l'éducation postsecondaire, l'immigration.
<p>Fédération des parents francophones de la C.-B.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Fédération des parents francophones de la C.-B. regroupe des associations locales de parents afin de promouvoir l'excellence de l'éducation.

<p>La Boussole</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mission de la boussole est d'offrir un service d'accueil et de référence aux francophones dans le besoin.
<p>La Garderie Saute-Mouton</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garderie de Victoria
<p>La Société culturelle francophone de la Côte du soleil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe régional qui oeuvre au niveau de diverses activités sociales, communautaires et culturelles.
<p>La Société d'Éducation Gareau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Association qui représente les parents de la région de l'école des Pionniers de Maillardville. Similaire aux groupes anglophones « <i>Parents Advisory Council</i> ».
<p>La Société d'Habitation la Vérendrye (Integra Properties Inc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisme qui gère des habitations à loyer modique à Vancouver.
<p>La Société de développement économique de la C.-B.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Société de développement économique vise à développer et à représenter les intérêts du secteur économique de la communauté francophone en Colombie-Britannique.
<p>La Société de l'École des petits Oursons</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garderie francophone à Kelowna.
<p>La Société des écoles francophones de Kelowna</p> <ul style="list-style-type: none"> • Association qui représente les parents de cette école. Similaire aux groupes anglophones « <i>Parents Advisory Council</i> ».
<p>La Société des parents de l'école du Bois-Joli</p> <ul style="list-style-type: none"> • Association qui représente les parents de cette école de Tsawwassen. Similaire aux groupes anglophones « <i>Parents Advisory Council</i> ».
<p>La Société du comité de parents de White Rock (SPWR)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Association qui représente les parents de cette région. Similaire aux groupes anglophones « <i>Parents Advisory Council</i> ».
<p>La Société francophone de Victoria</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mission de la Société est de promouvoir la langue et la culture françaises et de répondre aux besoins et intérêts des francophones et francophiles de Victoria. Elle oeuvre au niveau de diverses activités sociales, communautaires et culturelles.
<p>La Société Maison de la francophonie de Vancouver</p> <ul style="list-style-type: none"> • Société qui a le mandat de gérer la Maison de la francophonie de Vancouver.
<p>La Société pré-maternelle les P'tits Lutins</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisme qui offre des services de pré-maternelle à l'école Les Pionniers de Maillardville

La Troupe de danse traditionnelle « Les Cornouillers » <ul style="list-style-type: none">• Troupe de danse.
Les Échos du Pacifique <ul style="list-style-type: none">• Chorale francophone.
Réseau-Femmes Colombie-Britannique <ul style="list-style-type: none">• La mission de Réseau-Femmes Colombie-Britannique est de regrouper les femmes francophones de la Colombie-Britannique pour représenter, promouvoir et défendre leurs droits et intérêts et contribuer à leur épanouissement.
Scouts francophones de la Colombie-Britannique <ul style="list-style-type: none">• Organisme de soutien et de développement au mouvement scout en C.-B. Il existe à ce jour deux groupes scouts de la C.-B.
Société Biculturelle de Maillardville <ul style="list-style-type: none">• Les objectifs de la Société Biculturelle consistent à assurer, à protéger et à promouvoir le bien-être et les intérêts des gens à faible revenu de Maillardville et de la Colombie-Britannique en leur prévoyant des services résidentiels, biculturels et éducatifs.
Société de la Prématernelle les Bouts d'choux <ul style="list-style-type: none">• Organisme qui offre des services de prématernelle et de garderie à Victoria
Société du comité consultatif de l'école LaVérendrye <ul style="list-style-type: none">• Association qui représente les parents de cette école de Chilliwack. Similaire aux groupes anglophones « <i>Parents Advisory Council</i> ».
Société La garderie l'île aux enfants <ul style="list-style-type: none">• Garderie à Vancouver
Société Maillardville-Uni <ul style="list-style-type: none">• La société Maillardville-Uni (SMU) est une organisation à but non lucratif qui vise à promouvoir la langue et la culture francophones au sein d'une panoplie d'activités culturelles, éducatives et sociales.
Société Radio Communautaire Victoria <ul style="list-style-type: none">• Organisme qui travaille à mettre sur pied une radio communautaire à Victoria.
Théâtre La Seizième <ul style="list-style-type: none">• Compagnie de théâtre professionnelle.
Vision Ouest Productions <ul style="list-style-type: none">• Organisme qui réalise le Festival du cinéma québécois et francophone et d'autres activités culturelles.

Mécanismes de concertation

La communauté francophone de la C.-B. a mis en place des mécanismes visant à assurer la concertation annuelle. L'élément central de ces mécanismes est le comité de concertation provinciale.

LE COMITÉ DE CONCERTATION PROVINCIALE :

Le comité de concertation provinciale est composé de membres provenant de la communauté francophone et assure la représentation de celle-ci dans l'ensemble des travaux menant à l'établissement des priorités de développement de la communauté.

Le comité de concertation provinciale est composé de treize membres ainsi répartis:

- cinq représentantes ou représentants des régions (Nord, Sud, Île de Vancouver, Vancouver métropolitain et un membre général)
- six personnes représentant les secteurs et populations cibles (éducation, culture, femmes, jeunes, aînées et aînés, économie);
- présidente ou président de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique de même que la direction générale de cet organisme.

Son mandat :

- recevoir et établir les priorités de développement de la communauté;
- évaluer les résultats de l'entente et le processus;
- déléguer la représentation de la communauté francophone au comité de gestion de l'entente.

Ses principes directeurs :

- représenter les intérêts et l'évolution des préoccupations de la communauté;
- établir une communication ouverte et continue au sein de la communauté francophone de la Colombie-Britannique;
- garder un souci d'équilibre en ce qui a trait au développement de la communauté;
- effectuer la promotion de l'entente et créer une dynamique autour des principes régissant l'entente;
- s'assurer que les grandes orientations retenues par la communauté soient respectées.

Rôle des membres :

- représenter le secteur/groupe cible/région;
- être sensible à la nécessité de maintenir un esprit de solidarité et de collégialité avec les autres membres (appuyer les décisions du comité);
- amener les préoccupations du secteur/groupe cible/région à la table de discussion;
- maintenir la liaison entre le comité et son secteur/groupe cible/région;
- participer aux consultations régionales et sectorielles et y jouer un rôle actif;
- assurer une présence et un leadership dans le rôle du travail du comité;
- respecter la confidentialité des discussions du comité;

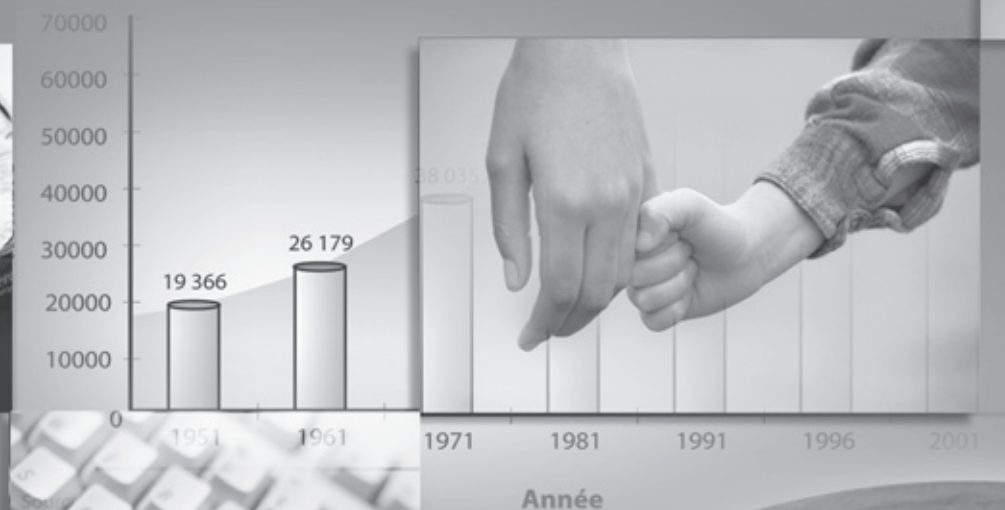
Sélection des membres :

La communauté francophone a adopté des mécanismes visant le choix des membres du comité de concertation provinciale. Bien que les personnes choisies représentent un groupe-cible, un secteur ou une région, les membres du comité sont élu(e)s par tout organismes répondant aux critères d'admissibilité au Programme de développement des communautés de langue officielle du ministère du Patrimoine canadien. **La durée du mandat des membres est de deux ans.**

Entre les périodes d'élection, les vacances au comité de concertation provinciale pourront être comblées par décision des membres du comité, après un appel d'expression adressé aux organismes de la communauté.

P D G

PLAN DE DÉVELOPPEMENT GLOBAL



2004 - 2009

de la communauté francophone en Colombie-Britannique

Le PDG 2004-2009

ORIENTATIONS PRINCIPALES

La section qui suit porte essentiellement sur les grands secteurs de développement retenus par la communauté. À l'intérieur de chacun de ces secteurs, les consultations publiques ont permis de dégager des objectifs à atteindre au cours des cinq prochaines années. Pour ceux-ci, des résultats prévus sont consignés conformément au principe de gestion axée sur les résultats. C'est aussi dans cette section que l'on retrouve la mission et la vision adoptées par la communauté, tout comme les valeurs sur lesquelles reposent l'ensemble de nos actions.

À la lecture des objectifs, il importe de se rappeler que ceux-ci se veulent englobants et viennent décrire ce que nous voulons voir accompli au cours des cinq prochaines années et non comment nous allons y arriver. Il appartiendra aux différents organismes communautaires de proposer des actions précises pour atteindre les objectifs. De plus, il va de soi que ces actions seront entreprises en acceptant le principe de l'inclusion. Ainsi, les objectifs pourront être atteints par des actions qui viseront l'ensemble des francophones de la province dont les jeunes, les femmes, les aînées et aînés. Les représentants et représentantes de la communauté ont exprimé le désir que le principe de l'égalité tel que défini dans la Charte canadienne des droits et libertés s'applique au sein de notre communauté. Il est entendu que ces populations peuvent faire l'objet d'actions qui leur sont propres.

Ultimement, les objectifs proposés visent à nous permettre de répondre aux défis auxquels notre communauté fait face. Parmi ceux-ci, les consultations ont permis d'en identifier certains qui ont semblé être mentionnés à plusieurs reprises :

- Accroître le nombre de francophones en Colombie-Britannique et freiner leur assimilation;
- Faire en sorte qu'un plus grand nombre de personnes s'engage dans la collectivité;
- Agrandir notre espace francophone en faisant place aux francophiles;
- Permettre aux personnes d'expression française de vivre en français le plus souvent possible.

De plus, les nombreux commentaires reçus lors des consultations et de la journée de travail du 7 juin 2003 indiquent que la population souhaite :

- Des partenariats entre les groupes communautaires francophones, ceux de la majorité et des groupes multiculturels
- Une relation étroite entre l'école et la communauté francophones
- Des actions qui permettent le développement de l'identitaire culturel des jeunes

La vision

LES FRANCOPHONES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE SONT FIERES D'APPARTENIR ET DE CONTRIBUER À UNE COMMUNAUTÉ DYNAMIQUE ET RECONNUE.

La vision

La mission

LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE GÈRE SES INSTITUTIONS ET SES INFRA-STRUCTURES TOUT EN VEILLANT À LA RECONNAISSANCE ET À LA PROMOTION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA CULTURE FRANCOPHONE.

La mission

Les valeurs

Les valeurs représentent les principes sur lesquels repose le développement et ce que les membres de la communauté veulent que l'on respecte dans la mise en oeuvre et le fonctionnement des organismes oeuvrant pour le développement et l'épanouissement de la francophonie en Colombie-Britannique:

- la participation et la démocratie;
- le respect et la valorisation de la diversité;
- l'intégrité et l'efficacité;
- l'équité et l'accessibilité
- le partenariat et la concertation;
- l'ouverture et l'adaptation aux changements.

A) SECTEUR ARTS ET CULTURE

L'EXPRESSION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DE LA COMMUNAUTÉ PASSE PAR SES ARTISTES, SES ARTISANS ET PAR LE TRAVAIL DE SES DIFFUSEURS. C'EST UN SIGNE TANGIBLE DE SA VITALITÉ. LEURS ACTIVITÉS ET INITIATIVES RENDENT LA PRÉSENCE FRANCOPHONE ÉVIDENTE ET LES INSTITUTIONS CULTURELLES VIVANTES DANS LA PROVINCE.

	Objectifs	Résultats prévus
A-1	Développer et appuyer les moyens de diffusion des arts et des biens culturels durables pour l'ensemble des régions	<ol style="list-style-type: none">1. Il existe un réseau de diffuseurs professionnels qui présentent des produits artistiques dans chaque région.2. Les francophones de toutes les régions ont accès à une diversité d'activités et de produits culturels qui contribuent aux sentiments de fierté et d'appartenance.
A-2	Assurer le maintien et le développement d'activités et de manifestations culturelles et leur intégration auprès de diverses clientèles	<ol style="list-style-type: none">1. La communauté et la population en général ont accès à des manifestations culturelles qui permettent de transmettre notre culture et notre héritage au plus grand nombre de personnes.2. La participation des jeunes aux activités et manifestations culturelles augmentent ce qui favorise le développement de leur identité culturelle.
A-3	Appuyer la création et la production des différentes composantes de la culture francophone.	<ol style="list-style-type: none">1. Les artistes francophones créent dans leur langue contribuant ainsi à enrichir la culture francophone.2. Les artistes francophones de la C.-B. sont mieux connus.
A-4	Appuyer la structuration des artistes de toutes les disciplines	<ol style="list-style-type: none">1. La visibilité des artistes francophones est accrue au sein de la communauté.2. Des associations d'artistes francophones sont mises en place et permettent à ces derniers et dernières de se positionner au sein des intervenants locaux, provinciaux et/ou nationaux.
A-5	Favoriser l'émergence de la relève et maintenir son développement.	<ol style="list-style-type: none">1. Les jeunes ont accès à des programmes d'éducation culturelle et artistique dans les écoles.2. Des plateformes permettant l'émergence de la relève artistique sont développées.

B) SECTEUR COMMUNICATIONS

LE SECTEUR COMMUNICATIONS RÉFÈRENT AUX MÉCANISMES ET AUX OUTILS DONT LA COMMUNAUTÉ A BESOIN POUR SE DÉVELOPPER.

L'ACCÈS AUX MÉDIAS DE LANGUE FRANÇAISE ET AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS EN FRANÇAIS EST INDISPENSABLE. LA VISIBILITÉ DE LA COMMUNAUTÉ EST ÉGALEMENT IMPORTANTE COMME MOYEN DE PROMOTION DE LA PRÉSENCE FRANCOPHONE SUR LES SCÈNES LOCALE, PROVINCIALE, NATIONALE ET INTERNATIONALE.

	Objectifs	Résultats prévus
B-1	Consolider et accroître l'accès aux technologies de l'information et des communications (sites web, vidéoconférence, centres d'accès communautaires, etc.)	<ol style="list-style-type: none"> 1. La communauté a un plus grand accès aux technologies de l'information et des communications brisant ainsi l'isolement et facilitant l'accès à de l'information et à de la formation. 2. Les technologies de l'information et des communications deviennent un outil de travail et sont utilisées régulièrement par la communauté francophone.
B-2	Produire et rendre accessibles des documents, des outils médiatiques et technologiques favorisant la promotion des activités communautaires et culturelles, des services en français et de la présence francophone	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un contenu francophone provenant de la C.-B. est disponible sur l'autoroute de l'information. 2. La communauté francophone a accès à de l'information sur les services et activités contribuant ainsi à accroître l'utilisation des services et la participation aux activités. 3. La communauté francophone est davantage visible en C.-B. ce qui lui permet d'être reconnue comme une participante légitime de la société.
B-3	Favoriser l'accès à des médias électroniques et écrits dans l'ensemble de la C.-B.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Plus de médias de langue française sont accessibles en C.-B. permettant de refléter la réalité de la communauté francophone et de favoriser la transmission de la langue et de la culture françaises.



C) SECTEUR DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE S'EXPRIME, À LONG TERME, PAR UNE PRISE EN CHARGE DE LA COMMUNAUTÉ. CE SONT LES ACTIONS DES COMMUNAUTÉS SUR LE TERRAIN. CES ACTIONS VISENT ESSENTIELLEMENT À FAVORISER UNE VIE COMMUNAUTAIRE EN LANGUE FRANÇAISE.

	Objectifs	Résultats prévus
C-1	Élaborer et maintenir des services à la petite enfance et des services parascolaires	1. Les services offerts permettent aux francophones, de la petite enfance à la fin de l'âge scolaire, d'apprendre et de s'amuser en français diminuant ainsi les risques d'assimilation.
C-2	Assurer l'offre de services et d'activités communautaires	1. Les francophones ont accès à des services et des activités offerts dans leur langue qui permettent d'affirmer positivement leur appartenance à la communauté.
C-3	Poursuivre et consolider la prise en charge en mettant en place des mécanismes et infrastructures communautaires (centres communautaires, écoles communautaires, organismes/associations, ressources humaines, etc.)	1. La communauté francophone a les outils nécessaires pour gérer son développement et répondre à ses besoins à partir de ses propres institutions.
C-4	Promouvoir la participation et l'intégration des nouveaux arrivants à la vie communautaire de la francophonie (migrants et immigrants)	1. Les personnes nouvelles arrivantes profitent de services et participent à des activités qui les rejoignent ainsi qu'aux instances décisionnelles de la communauté francophone, ce qui facilite leur intégration. 2. La communauté francophone est plus forte par le nombre et la diversité de ses membres.
C-5	Encourager la participation des francophones et des communautés à divers événements et regroupements favorisant la francophonie (aux niveaux local, provincial, national et international)	1. Les individus et groupes francophones de la C.-B. participent activement à des réseaux et regroupements afin d'augmenter leur capacité d'intervention dans le développement de leur communauté. 2. L'expertise et les compétences des individus et des groupes francophones sont transmises et reconnues aux niveaux local, provincial, national et international.

D) SECTEUR DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

AFIN QUE LA COMMUNAUTÉ SE DÉVELOPPE AU PLAN DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE, IL EST IMPORTANT QU'ELLE SE DOTE DE STRUCTURES, DE CAPITAL ET DE MOYENS ÉCONOMIQUES. PAR SON TRAVAIL DANS CE SECTEUR, LA COMMUNAUTÉ FAVORISE SA PRISE EN CHARGE ET PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE DE LA PROVINCE.

	Objectifs	Résultats prévus
D-1	Favoriser le maintien et l'implantation d'entreprises francophones	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les francophones ont les outils nécessaires pour démarrer des entreprises et participer au développement économique en C.-B. 2. Les services d'aide et de soutien disponibles permettent aux entreprises francophones d'opérer avec succès contribuant ainsi à l'image favorable de la communauté au sein de la société.
D-2	Assurer le maintien et le développement de l'industrie touristique francophone	<ol style="list-style-type: none"> 1. Plus de personnes francophones visitent la C.-B. et contribuent à la validation de l'apport économique et culturel de la langue française à l'économie de la province. 2. Il y a plus de possibilités d'emplois pour les personnes capables d'offrir des services en langue française ce qui favorise leur contribution à la communauté.
D-3	Faciliter l'intégration des francophones au marché du travail	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les francophones participent pleinement à la vie économique de leur province.
D-4	Favoriser le rapprochement entre les milieux des affaires et communautaires francophones	<ol style="list-style-type: none"> 1. Plus de partenariats existent avec le milieu des affaires, ce qui contribue à l'offre de plus d'activités et de services.
D-5	Sensibiliser la population à l'apport de la francophonie au développement de la province	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'apport économique de la communauté francophone est reconnu, ce qui contribue à assurer sa légitimité.

E) SECTEUR DÉVELOPPEMENT POLITIQUE, JURIDIQUE ET RECONNAISSANCE DE LA COMMUNAUTÉ

CE SECTEUR REPRÉSENTE LES INITIATIVES QUI SERONT DÉPLOYÉES PAR LA COMMUNAUTÉ FRANCO-PHONNE POUR FAIRE EN SORTE QU'ELLE SE DÉVELOPPE ET S'ÉPANOUISSE PLEINEMENT. LES ACTIONS DE REVENDICATION DES DROITS ET DE SERVICES POUR LES FRANCOPHONES PARTOUT OÙ ILS HABITENT DANS LA PROVINCE SONT À LA BASE DE CES ACTIONS. ELLES SE FONT TANT AU NIVEAU DES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL, PROVINCIAL QUE MUNICIPAL.

	Objectifs	Résultats prévus
E-1	Sensibiliser les instances politiques/gouvernementales fédérales, provinciales et municipales aux objectifs de développement de la communauté et à ses besoins	1. Les instances gouvernementales s'engagent envers le développement des dossiers de la communauté contribuant ainsi à la pérennité du fait français.
E-2	Assurer le respect des droits linguistiques (Charte et diverses lois)	1. Les personnes de langue française de la C.-B. ont accès aux services prévus par les lois et règlements ce qui contribue à une utilisation plus fréquente de leur langue et à une diminution des transferts linguistiques. 2. La légitimité du fait français et des institutions garantie par les lois est reconnue.
E-3	Accroître l'accès à des services juridiques en français	1. Les francophones ont davantage de services juridiques en français leur permettant de transiger dans leur langue dans ce domaine.
E-4	Accroître l'utilisation des services en français	1. Les francophones ont plus d'occasions d'utiliser leur langue ce qui contribue à freiner les transferts linguistiques. 2. La qualité et la continuité des services en français sont assurées.

F) SECTEUR ÉDUCATION ET FORMATION

IL EST ESSENTIEL DE DOTER LA COMMUNAUTÉ DE SERVICES ET D'INFRASTRUCTURES QUI ASSURERONT SON DÉVELOPPEMENT ÉDUCATIF À TOUS LES NIVEAUX. QUE CE SOIT POUR LE PRÉSCOLAIRE, L'ÉDUCATION PUBLIQUE, LE POSTSECONDAIRE, L'ÉDUCATION AUX ADULTES, ET L'ÉDUCATION NON FORMELLE, LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE SE DOIT D'OBTENIR DES SERVICES EN FRANÇAIS.

	Objectifs	Résultats prévus
F-1	Maintenir et développer des services préscolaires	1. La communauté a un meilleur accès à des services en français ce qui contribue à enrayer l'assimilation. 2. Les enfants sont mieux préparés à entrer dans le système scolaire francophone.
F-2	Assurer un développement du système éducatif et de ses composantes qui répondent aux besoins et aspirations de la communauté francophone (financement adéquat, services, programmes, initiatives, etc.)	1. Les francophones ont accès à des services éducatifs partout en province qui tiennent compte des particularités des communautés, ce qui permet à un plus grand nombre de francophones d'étudier en français.
F-3	Augmenter la proportion d'ayants droits inscrits au système scolaire francophone et assurer la rétention des effectifs	1. Un plus grand nombre de francophones fréquente le système scolaire de M à 12 ce qui contribue à la vitalité de la langue française et au développement d'une identité francophone. 2. Ultimement, le système scolaire francophone est compétitif avec le système scolaire anglophone.
F-4	Augmenter le niveau de francisation des enfants du système scolaire francophone	1. Les élèves ont une meilleure maîtrise de la langue française permettant une plus grande facilité d'apprentissage dans le système scolaire francophone.
F-5	Mettre en place des institutions d'enseignement francophone	1. Les francophones apprennent en français dans des institutions qui leurs appartiennent.
F-6	Assurer l'offre de programmes post-secondaires accrédités	1. Plus de personnes poursuivent des études en français en C.-B. 2. Moins de jeunes quittent la province pour poursuivre des études postsecondaires en français ce qui contribue à assurer une plus grande vitalité de la communauté francophone.
F-7	Assurer l'offre de programmes de formation et de développement personnel pour la population francophone	1. Une formation professionnelle et des cours de développement personnel sont offerts en français, ce qui favorise l'appartenance à la communauté.

G) SECTEUR SERVICES SOCIAUX ET SANTÉ

L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE SANTÉ ET AUX SERVICES SOCIAUX EST À LA BASE DES BESOINS FONDAMENTAUX DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE. CES INITIATIVES SONT ESSENTIELLES AU MAINTIEN D'UNE QUALITÉ DE VIE ÉGALE À LA POPULATION ANGLOPHONE.

	Objectifs	Résultats prévus
G-1	Accroître l'accès à des services, à des initiatives et à de l'information en français dans le domaine de la santé et des services sociaux et encourager leur utilisation	<ol style="list-style-type: none">1. Les membres de la communauté francophone jouissent d'une meilleure santé.2. Les francophones ont un meilleur contrôle sur la gestion de leur santé.
G-2	Assurer le maintien d'un mécanisme de coordination et de concertation visant à accroître les services en français dans ce secteur	<ol style="list-style-type: none">1. Les besoins de la communauté dans ce secteur sont bien compris par toutes les instances décisionnelles de manière à permettre l'obtention de services appropriés.

H) SECTEUR APPUI

POUR APPUYER LES SECTEURS PRIORITAIRES, LA COMMUNAUTÉ DOIT GÉRER SON DÉVELOPPEMENT ET S'ASSURER QUE LES INFRASTRUCTURES PRÉSENTES SOIENT MAINTENUES ET RENFORCÉES.

	Objectifs	Résultats prévus
H-1	Favoriser le partage des expertises communautaires	1. Les ressources humaines et matérielles des organismes sont gérées de façon optimale, ce qui engendre des économies d'échelle. 2. La communauté profite d'un plus grand niveau d'expertise ce qui favorise son développement.
H-2	Assurer la concertation des organismes et institutions de la communauté francophone	1. Les organismes sont engagés à la réalisation d'objectifs communs permettant ainsi le développement et l'épanouissement de la communauté.
H-3	Assurer une gestion et une évaluation de l'Entente Canada-communauté	1. La communauté prend en charge son développement ce qui permet de mieux répondre à ses besoins.
H-4	Accroître la diversification des sources de financement des organismes et institutions	1. Les organismes et institutions ont une plus grande capacité à répondre aux besoins de leur communauté ce qui accroît l'engagement de celle-ci envers la francophonie de la province.
H-5	Accroître la stabilité financière des organismes et institutions francophones	1. Les organismes peuvent planifier à plus long terme et se concentrer davantage à répondre aux besoins de la communauté.

Les organismes francophones de la Colombie-Britannique

VILLES DE LA PROVINCE OÙ L'ON RETROUVE DES
ORGANISMES FRANCOPHONES



**En Colombie-Britannique, on compte plus de 63 000 personnes
de langue maternelle française et 270 000 individus
ayant une connaissance du français.**

PDG

PLAN DE DÉVELOPPEMENT GLOBAL
2004 - 2009



**La Fédération des francophones
de la Colombie-Britannique**

1575, 7^e Avenue Ouest, Vancouver (C.-B.) V6J 1S1

Téléphone : (604) 732-1420 • Télécopieur : (604) 732-3236

Site web : www.ffcb.bc.ca • Courriel : ffcb@ffcb.bc.ca